Pôle Jeunesse

& Accueil de Loisirs accueil jeunes

Programme des animations

MERCREDIS & VENDREDIS

Septembre & Octobre 2026





Programme des mercredis

Mercredi 9 septembre

Volley & foot au lac d'Arc-sur-Tille
14h à 17h

Mercredi 16 septembre

Tour en rosalie & jeux de balle
Au parc de la Colombière
14h à 16h30

Mercredi 23 septembre

Loup-garou & goûter
14h à 17h

Mercredi 30 septembre

Bowling
14h à 17h

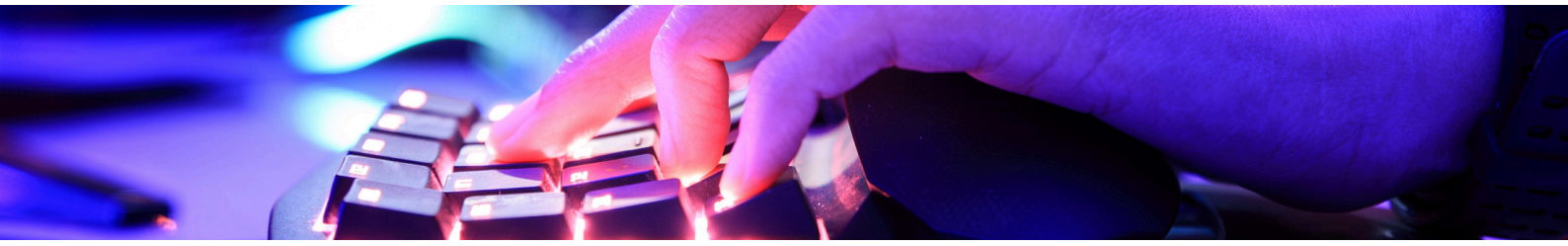
Mercredi 7 octobre

Patinoire
14h à 17h

Apporter des gants et des chaussettes hautes

Mercredi 14 octobre

Tournoi jeux vidéos « FIFA - Super Mario - Just Dance »
« préparation & entraînement à la journée jeux vidéos »
14h à 17h



Les tarifs des activités, soumis au Taux d'effort, sont affichés au Phare.
Toute absence **non signalée 24h à l'avance sera facturée.**
Merci de PRÉVENIR si votre enfant est absent afin de laisser la place aux autres jeunes

Programme des vendredis

Vendredi
25 septembre

Soirée cinéma
& tacos
18h à 22h30

Vendredi
2 octobre

Repas « pâtes bolo »
& projection film
18h à 22h



Les tarifs des activités, soumis au Taux d'effort, sont affichés au Phare.
Toute absence **non signalée 24h à l'avance sera facturée.**
Merci de PRÉVENIR si votre enfant est absent afin de laisser la place aux autres jeunes

POUR PROFITER DES ACTIVITÉS DU PÔLE JEUNESSE

Conditions d'accès :
• Être Longvicien et/ou scolarisé à Longvic
• Avoir 12 ans ou être en sixième

Il vous faudra :

• Compléter un DUF (Dossier Unique Famille),
• Payer l'adhésion annuelle comprise entre 8 € et 36,80€, sur le principe du taux d'effort.

Les prestations donnent lieu à une facturation mensuelle que chaque famille reçoit à son domicile : règlement à adresser directement auprès du SGC Dijon Métropole (voir informations sur votre facture).

• **Merci de bien veiller à actualiser votre dossier lorsque cela vous est demandé !**
ATTENTION !

• **Si vous ne nous avez pas fourni votre numéro allocataire CAF et/ou de votre avis d'imposition 2025, les tarifs les plus hauts seront appliqués.**

RAPPEL :

Cette structure est financée par la participation des familles, par la participation de la ville de Longvic et par la prestation de service de la Caf de Côte d'Or.
Les tarifs des activités, soumis au taux d'effort, sont affichés au Phare.
Toute absence non signalée 24h à l'avance sera facturée.

Suivez l'actualité de la ville

LE PHARE - PÔLE JEUNESSE
3 Rue du Capitaine Litolff - 21600 Longvic

Contact : 03 80 68 45 66 / jeunesse@ville-longvic.fr